

Le Soir d'Algérie - Espace «Corruption» - E.mail : soir_corruption@hotmail.com

LE GOUVERNEMENT ALGÉRIEN N'ACCEPTÉ PAS LES RÉSULTATS DE L'INDICE
2011 DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION**Il se trompe de cible**

Le gouvernement algérien n'a pas du tout apprécié les très mauvais résultats de l'Algérie — 2,9 sur 10 et la 112^e place — dans l'Indice 2011 de perception de la corruption, et il l'a fait savoir il y a quelques jours par... le président de l'Organe national de lutte contre la corruption, M. Bouzeboudjen Brahim (voir ci-contre le contenu de cette «critique» qui frise le ridicule).

Au lieu de faire savoir comment il compte lutter contre la corruption, le pouvoir algérien emprunte la très mauvaise voie de la remise en question d'un Indice parmi tant d'autres. Plus ridicule encore, il annonce que l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption a programmé la création d'un indice propre à l'Algérie ! Nous répondons ci-dessous aux questions les plus fréquentes et relatives à l'IPC 2011.

Qu'est-ce que l'Indice de perception de la corruption (IPC) ? L'IPC classe les pays/territoires en fonction du degré de corruption perçue dans le secteur public. C'est un indice composite, une combinaison de sondages, extrait de données sur la corruption provenant d'enquêtes menées par différentes institutions de renom. L'IPC reflète des points de vue recueillis dans le monde entier, notamment ceux d'experts vivant et travaillant dans les pays/territoires évalués.

Quels pays sont inclus dans l'IPC ? Pour qu'un pays/territoire soit inclus dans ce classement, il doit être cité dans au moins trois des enquêtes sources de l'IPC. Par conséquent, le fait de figurer dans l'indice n'indique pas l'existence de la corruption, mais dépend seulement de la disponibilité des informations.

Qu'est-ce que la corruption, et comment l'IPC la mesure-t-il ? La corruption est l'abus d'un pouvoir conféré, à des fins de gain privé. C'est la définition utilisée et qui s'applique au secteur public comme au secteur privé. L'IPC est axé sur le secteur public, ou sur la corruption qui implique des agents publics, fonctionnaires ou hommes politiques. Les sources utilisées pour calculer l'indice comprennent des questions portant sur l'abus de pouvoir et se concentrent sur : le versement de pots-de-vin aux agents publics et dans le cadre des offres de marché public, le détournement de fonds publics ainsi que des questions relatives à la force et à l'efficacité de la lutte contre la corruption dans le secteur public. Ainsi, elles englobent les aspects administratifs et politiques de la corruption. Pour produire cet indice, les scores des pays/territoires portant spécifiquement sur la corruption dans les données

sources sont combinés afin de calculer un score unique pour chaque pays.

Pourquoi l'IPC est-il uniquement basé sur des perceptions ? La corruption consiste généralement en des activités illégales qui ne sont dévoilées que par le biais de scandales, d'enquêtes ou de poursuites judiciaires. Il est donc difficile d'évaluer un niveau absolu de corruption dans un pays ou un territoire sur la base de données purement empiriques. Essayer de le faire, en comparant par exemple les pots-de-vin signalés, le nombre de poursuites engagées ou de procès directement liés à la corruption ne permettrait pas de dégager des indicateurs fiables du niveau de corruption. Cela démontrerait plutôt l'efficacité des parties civiles, des tribunaux ou des médias à enquêter et à exposer la corruption.

Une méthode fiable pour rassembler des données comparables entre les pays consiste à transcrire la perception des individus en position de fournir des évaluations expertes de la corruption dans le secteur public d'un pays donné.

Quelles sont les sources de données de l'IPC ? L'IPC 2011 est calculé à partir de 17 sources de données provenant de 13 institutions. Les informations utilisées pour l'IPC 2011 sont les résultats d'enquêtes réalisées entre décembre 2009 et septembre 2011. L'IPC se base uniquement sur des sources qui fournissent un classement des pays/territoires et mesurent la perception de la corruption dans le secteur public. Transparency International s'assure que les sources utilisées sont de la plus grande qualité. Dans l'IPC 2011, l'Algérie a fait l'objet de 7 enquêtes émanant de 7 organismes différents, et dont les résultats ont tous convergé

vers le même score de 2,9 sur 10, et la 112^e place dans le classement. Pour être acceptée, la méthode de collecte des données doit être étayée et la méthodologie publiée pour permettre une évaluation de sa fiabilité. Pour une liste complète des sources de données, des questions posées et du type de personnes interrogées pour chaque pays/territoire, veuillez consulter le document décrivant les sources de l'IPC (<www.transparency.org >).

Le score des pays/territoire dans l'IPC 2011 peut-il être comparé à celui des indices précédents ? L'IPC n'est pas un outil approprié pour la comparaison d'un même pays d'une année sur l'autre parce qu'il se base sur le classement des pays dans les sources de données originales. Le classement d'un pays dans les données sources peut changer si la perception de la corruption dans d'autres pays change, ou si des pays sont ajoutés ou enlevés à cette source de données. L'IPC intègre également différentes sources de données selon les années et a effectué de légères modifications au niveau de sa méthodologie. Cependant, les différentes sources prises individuellement peuvent, de manière limitée, être utilisées pour identifier si, par rapport au score IPC de l'année précédente, il y a eu un changement des niveaux de corruption perçus dans un pays donné. Transparency International a utilisé cette démarche en 2011 pour évaluer la progression des pays et identifier ce qui pouvait être considéré comme des changements dans la perception de la corruption en utilisant les deux critères suivants : (a) on constate un changement d'au moins 0,3 point dans le score IPC ; (b) la tendance de ce changement est confirmée par la moitié ou davantage des sources de données

évaluant ce pays en 2010 et 2011. Selon ces critères, les pays suivants ont montré une évolution positive entre 2010 et 2011 : Norvège, Taïwan, Rwanda, Géorgie et Tchad. Les pays suivants ont montré une détérioration de 2010 à 2011 : Oman et Haïti.

Quelle est la différence entre le classement d'un pays/territoire et son score ? Le score d'un pays/territoire indique le niveau perçu de corruption dans son secteur public sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie qu'un pays est perçu comme extrêmement corrompu, et 10 comme extrêmement intègre. Le classement du pays indique sa position par rapport aux autres pays/territoires compris dans l'indice. Il est important de garder à l'esprit que le classement d'un pays peut changer simplement parce que de nouveaux pays entrent dans l'indice ou que d'autres en sortent.

Le pays/territoire ayant le score le plus bas est-il la nation la plus corrompue au monde ? Non. L'IPC est principalement une estimation de la perception de la corruption administrative et politique.

Ce n'est pas un verdict sur les niveaux de corruption des nations ou des sociétés dans leur ensemble, ou de leurs différentes politiques et activités. Les citoyens des pays/territoires obtenant les scores les plus bas se sont révélés aussi préoccupés et indignés par la corruption que ceux des pays qui obtiennent une excellente note.

Le pays/territoire ayant le plus faible score est celui où le niveau de corruption dans le secteur public est perçu comme étant le plus important parmi les pays inclus dans la liste. Il y a plus de 200 nations souveraines dans le monde et l'IPC 2011 en classe 183. L'IPC ne fournit aucune information sur les pays/territoires qui n'en font pas partie.

Djilali Hadjadj

Selon le président de l'Organe national de lutte contre la corruption, la méthode de Transparency international est subjective

La méthode utilisée par l'Organisation non gouvernementale «Transparency international» pour évaluer le niveau de la corruption dans le monde est subjective, a affirmé le vendredi 9 décembre le président de l'Organe national de lutte contre la corruption, M. Bouzeboudjen Brahim. «La méthode de cette ONG est subjective, car elle est basée sur les perceptions des milieux des affaires et non pas sur des actes», a-t-il expliqué dans une déclaration à l'APS en marge d'une rencontre organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la corruption. «Cette ONG demande les avis d'hommes d'affaires. Il suffit que l'un de ces derniers ne réussit pas à remporter un marché qu'il suspecte l'existence de corruption», a-t-il souligné. Selon lui, l'évaluation de Transparency international dans le domaine de la corruption a déjà montré ses limites.

A une question sur l'instruction du président de la République qui consiste à faire aboutir rapidement le programme de coopération entre l'organe de prévention de la corruption et les instances compétentes de l'Union européenne, M. Bouzeboudjen s'est limité à dire qu'«une lutte efficace contre ce phénomène nécessitait une large coopération internationale».

APS

Une question de méthodologie

L'IPC 2011 est un indicateur composite calculé à partir de données provenant de 17 sources, fournies par 13 institutions de renom. Toutes les sources mesurent le degré général de la corruption (fréquence et/ou importance des pots-de-vin) dans les secteurs public et politique, et toutes fournissent un classement des pays, c'est-à-dire une évaluation de plusieurs pays.

L'IPC rassemble des données issues de sources couvrant les deux dernières années. Pour l'IPC 2011, il s'agit d'enquêtes publiées entre décembre 2009 et septembre 2011. Les sources utilisées dans l'IPC 2011 se basent sur les perceptions d'experts résidents et non-résidents, et sont une combinaison d'enquêtes réalisées auprès des entreprises, d'évaluations par des analystes de risques commerciaux et des experts des différents pays travaillant pour des institutions internationales. Dans l'IPC 2011, les neuf sources suivantes ont fourni des données basées sur des analyses d'experts : Banque africaine de développement, Banque asiatique de dévelop-

pement, Fondation Bertelsmann, Economist Intelligence Unit, Freedom House, Global Insight, Political Risk Services, la Banque mondiale et World Justice Project. Quatre sources de l'IPC 2011 reflètent l'évaluation de leur propre pays par des chefs d'entreprises résidents : IMD, Political and Economic Risk Consultancy, l'Indice de corruption des pays exportateurs (ICPE) de Transparency International et le Forum économique mondial. Pour les sources IPC qui sont des enquêtes réalisées auprès des entreprises, et où l'on dispose des résultats de la même enquête reconduite sur plusieurs années, les données des deux dernières années sont incluses. Cela s'applique à IMD, Political and Economic Risk Consultancy et au Forum économique mondial, pour lesquels les enquêtes de 2010 et 2011 ont été incluses. Pour les sources pour lesquelles des notes ont été données par des experts (agences d'évaluation des risques/analystes-pays), seule l'édition la plus récente de l'évaluation a été incluse.

Étapes de calcul de l'IPC

1. La première étape pour calculer l'IPC consiste à standardiser les données fournies par les différentes sources (c'est-à-dire à les rapporter à une échelle commune). On se sert d'une technique de rapprochement des percentiles qui utilise le classement des pays tel que donné par chaque source. Cette méthode est utile pour combiner des sources ayant des répartitions différentes. Bien que cette technique entraîne une certaine forme d'informations, elle permet à toutes les notes attribuées de rester dans les limites de l'IPC, c'est-à-dire d'être comprises entre 0 et 10.

2. La seconde étape consiste à réaliser ce qu'on appelle une bêta-transformation des notes standardisées. Cela augmente l'écart type entre tous les pays inclus dans l'IPC et permet de les différencier.

3. Enfin, les notes de l'IPC sont déterminées par la moyenne de toutes les valeurs standardisées pour chaque pays. Il doit y avoir trois sources de données différentes disponibles pour qu'un pays soit noté et classé.

D. H.